Après une petite recherche sur les manuels qui correspondent aux conseils du ministre dans son guide « Enseigner la lecture et l'écriture au CP »… un constat, ils ne se bousculent pas !
Par exemple pour : « L'élève, dans l'apprentissage, ne doit jamais être confronté au déchiffrage des graphèmes qui ne lui ont pas été enseignés (principe de déchiffrabilité). »
Eh bien, la plupart des manuels en méthode syllabique ont des départs globaux, même si c'est peu. Ils utilisent des mots repères, de références, voire de courtes phrases…
Et peu tiennent compte de cet autre conseil : « Le rythme des CGP (Correspondance graphème phonème) étudiées est suffisamment soutenu les premières semaines : un tempo de 14 ou 15 CGP étudiées pendant les neuf premières semaines ».
Ce que j'ai trouvé :
– *La Méthode Boscher*, (Belin) pas tout jeune 1906, mais toujours édité et utilisé, surtout par les parents.
– *En riant*, R. Joly, 1935 (Nathan), d'occasion seulement…
– *Léo et Léa*, 2009, (Belin).
– *Le manuel de lecture*, 2007 (Librairie des écoles).
Même *Rémi et Colette, Ratus, Taoki*… ne correspondent pas, départ trop global.
Il n'y a pas beaucoup de choix pour les enseignants !

Que peut-il se passer suite à la lecture du guide ?
– Soit l'enseignant tombe sous le charme et change tout et il tente de se procurer un manuel de lecture. S'il n'a pas assez de budget, il pourra « improviser sans manuel » – comme le regrette déjà S. Dehaene – en construisant lui-même ses leçons, les enfants colleront des fiches sur des cahiers ou rempliront des porte-vues.
– Soit l'enseignant décide de continuer ce qui fonctionnait très bien dans sa classe (méthode mixte, naturelle…)
– Soit il ne le lit pas, rien ne change.

Mais si la hiérarchie s'en préoccupe et pour éviter que la classe de CP ne soit confiée à un enseignant favorable à la méthode syllabique, ne serait-il pas possible d'utiliser un manuel sans suivre la méthode ?
Je l'ai fait dans une classe de CP, il y avait *Daniel et Valérie* dans la classe, c'était une méthode mixte, mais je souhaitais que les enfants apprennent à lire à partir de leurs textes écrits (sens, analogie et combinatoire), le manuel a servi comme ressources pour ceux qui lisaient et pour le soutien individuel pour ceux qui en avaient besoin.
Là, il s'agit d'utiliser un manuel syllabique – qu'il soit déjà présent dans la classe ou qu'il vienne d'arriver – tout en continuant ce qu'on faisait précédemment.

Pour conserver sa méthode de lecture
Les manuels sont bien là dans la classe, mais ne sont pas distribués. Ils sont sur une étagère (ou une table) à la disposition des enfants, un peu comme un répertoire… ils deviennent une banque de syllabes et de mots à utiliser. L'entraide et la coopération entre pairs sont là pour que chacun puisse s'y retrouver : l'utilisation du sommaire par exemple.
Ainsi à l'initiative de l'enfant ou de l'enseignant, le manuel est un outil de révision, de consolidation, de remédiation ou tout simplement d'aide à l'écriture quand il veut rechercher ou vérifier la graphie d'une syllabe, d'un mot quand il écrit un texte.
Ainsi la méthode de lecture utilisée les années précédentes conserve toute sa place.
Parfois, le manuel ira à l'étude, à la maison si l'enfant souhaite réviser ou montrer à sa famille ce qu'il sait y lire. Seul le livre (ou le cahier) de la méthode de lecture utilisé en classe sera présent tous les soirs dans le cartable et fera l'objet de consignes de l'enseignant.
On peut procéder ainsi avec tous les autres manuels présents dans les classes, ils deviennent des outils à disposition de la classe (entraînements personnalisés, révisions, remédiations…) et non une

méthode à suivre.